Zeitschrift: Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande

Herausgeber: Glossaire des patois de la Suisse romande

Band: 6 (1907)

Heft: 1-2

Artikel: Compte rendu : Neufranzösische Dialekttexte, mit grammatischer

Einleitung und Wörterverzeichnis: von Eugen Herzog

Autor: Jeanjaquet, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-239074

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

par voyelle: āno = âne et l'âne, èrba = herbe et l'herbe, etc. Le pronom le, la disparaît de même; ainsi s'expliquent plus haut (p. 27): k oūchan ashye, qu'ils l'aient laissé; ch' arei pūchū tròa, s'il l'aurait pu trouver.



COMPTE RENDU

Neufranzösische Dialekttexte, mit grammatischer Einleitung und Wörterverzeichnis, von Eugen Herzog. — Leipzig, Reisland, 1906. XII, 76, 130 p. gr. in-8°. (Sammlung romanischer Lesebucher I.)

Pendant que nos patois s'éteignent au milieu de l'indifférence à peu près générale de la population, voici que paraît à Leipzig, par les soins d'un professeur de Vienne, un recueil de morceaux patois destiné à servir de manuel pour les cours universitaires. Il répond, nous assure-t-on, à un besoin urgent. Encore quelques années, et les étudiants allemands connaîtront sans doute mieux que nos campagnards ce patois qui fut jadis la langue authentique de nos pères. La chrestomathie patoise de M. Herzog est dans tous les cas fort bien comprise et nous paraît répondre parfaitement au but qu'elle se propose. Elle réunit, en soixante numéros, des spécimens, classés géographiquement, des principaux types patois gallo-romans, à l'exception des dialectes méridionaux, qui sont réservés pour une seconde publication. La littérature populaire tient, comme il est naturel, une large place dans le volume, intéressant aussi à ce point de vue. La Suisse romande occupe les nos 45 à 54; qui sont groupés sous les rubriques Romand (cantons de Neuchâtel, Vaud, Fribourg, Bas-Valais), Haut-Valaisan et Savoyard (Genève). On remarquera l'absence complète de textes du Jura bernois. Cette lacune nous paraît fâcheuse et aurait facilement pu être comblée à l'aide de la riche collection de chansons populaires patoises publiées en transcription phonétique par M. A. Rossat dans les Archives suisses des traditions populaires. On pourra aussi trouver que Fribourg tient une

bien grande place, au détriment de Vaud et de Neuchâtel. Mais le fait que M. Herzog n'a admis pour la Suisse que des textes publiés phonétiquement restreignait forcément son choix. Il a puisé essentiellement dans les publications de Häfelin et de Cornu. Le Bulletin du Glossaire a l'honneur de voir reproduits trois morceaux publiés par lui, ceux de Champéry (Bulletin, I, p. 36), Evolène (II, p. 26) et Bernex (III, p. 30).

M. Herzog ne s'est pas borné à réunir des textes patois de toutes les régions et à réduire leurs graphies variées à une transcription uniforme partout où la chose était possible: il a accompagné son recueil d'un glossaire étymologique sommaire et d'une copieuse introduction grammaticale. Ce dernier travail, qui n'occupe pas moins de 76 pages, coordonne méthodiquement, sur les bases de la grammaire historique, les milliers de faits dialectaux renfermés dans les textes. En l'absence de travaux d'ensemble dans ce domaine, on conçoit combien pareille étude a dû être difficile et délicate, et on ne peut que rendre hommage aux connaissances approfondies et à la pénétration dont l'auteur fait preuve dans cette partie de son ouvrage. Il nous permettra néanmoins de signaler ici quelques inexactitudes de détail relevées dans ce qui concerne la Suisse romande.

§§ 18 et 546. pusnè, 45, 34, n'est pas un diminutif (poussin + et), mais le pluriel de pusna, « poussine », mot qui se retrouve 54, 7. — § 19. sé, 51, 12, n'est pas l'adverbe ci, mais le démonstratif correspondant à l'anc. fr. cel. — § 139. oròlyo, 47, 12, suppose une base aurucula et ne représente donc pas le traitement de $\ell + l$ mouillée. — § 144. La palatalisation du k dans kyæudra, corylu, 51, 41, n'a rien de surprenant. Elle est habituelle dans la région devant α . Cf. Gilliéron, Patois de Vionnaz, p. 71. — § 284. Dans les patois savoyards, f est le produit régulier de c + e, i, cons. + cy, ty et n'apparaît pas seulement par dissimilation. — § 413. Je ne vois pas de quelle façon le plus que-parfait aurait pu influencer les formes du conditionnel de Vionnaz: aro (aurait), pòro (pour-

rait), fódra (faudrait), etc. Ces formes sont accentuées sur la terminaison et n'offrent rien d'anormal. — § 451. Les formes dezə (dit), 47, 82, mosə, mosə (mordit), 47, 11, 45, sont interprétées à tort comme des parfaits forts. Elles ont l'accent sur la terminaison et équivalent à disit, etc. Cf. trèzi (de traire), 47, 57, riji (de rire), 50, 140. Dejan (et non dejan), 50, 141, est un imparfait. — § 460. vudran, 49, 43, est le conditionnel, non le futur de vouloir. - § 478. Le nom de lieu Vuissens, 49, 10, n'est sûrement pas senti comme un pluriel; les du vers suivant ne s'y rapporte pas. — § 532. L'étymologie quem > kyin est insuffisante. L'emploi du mot montre qu'il s'agit, non pas d'un relatif simple, mais d'une forme adjective analogue au français quel. — § 545. fòlaton ne se rattache pas à folâtre, mais est dérivé de follet. Cf. les verbes en -eter, qui ont en patois la terminaison -ata. — § 616. Vaoulave io la foudra dans le Recueil de Corbaz, p. 206, est sans doute une simple faute d'impression pour co la f. — Vocabulaire: d'abò est naturellement le fr. d'abord et non d'about. — $b\partial \vartheta \dot{\rho}$ ne se rattache pas à bouteille, mais à bosse = tonneau. — debouerz est la 3º pers. de l'ind. pr. du verbe débriser. — doua n'est pas féminin; c'est l'anc. fr. duel. — djanlya, lire dzanlya. — ékoüaru, « malingre », est peut-être simplement le mot « écureuil ». On ne voit en tout cas guère le rapport avec corium. — kourè, dans lāchyè kourè, 53, 24, n'a rien à voir avec cadere. Il vient de currere et serait mieux traduit par « laisser échapper » que par « laisser tomber ». — rita n'est pas seulement « Hanfsträhne », mais « filasse » en général. Il ne peut être rattaché à restis. Toutes les formes supposent un i dans le radical et Diez avait déjà indiqué comme origine l'anc. haut allemand rista. - seilėta = situla (non sitella) + itta. - tchutch, 45, 1,est la 3e pers. de l'ind. pr. du verbe tchatchi, calcare déjà indiqué plus haut. J. JEANJAQUET.